

réseau vert

LE BULLETIN FRANÇAIS D'INFORMATION DE GREENPEACE | AUTOMNE 2004 | VOLUME 12 NUMÉRO 3
WWW.GREENPEACE.CA

Québec va-t-il enfin
prendre le virage de
l'étiquetage obligatoire
des OGM?

TOMÁS JENSEN, →
PORTE-VOIX
DE GREENPEACE

POUR UNE VÉRITABLE →
POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE
AU QUÉBEC

LA CERTIFICATION →
FORESTIÈRE





Tomás Jensen et les Faux-Monnayeurs

Coupe à blanc en Mauricie



Greenpeace a accueilli la Commission Coulombe

Tomás Jensen, porte-voix de Greenpeace

Montréal, 9 septembre 2004 – Une flotte d'une quarantaine de cyclistes Greenpeace a accompagné le chanteur militant Tomás Jensen et ses musiciens au théâtre Corona. Cette entrée cycliste inaugurerait la soirée de lancement du nouvel album de Jensen: *Tomás Jensen et les Faux-Monnayeurs*.

Jensen est désormais le porte-voix officiel de Greenpeace au Québec. Comme il le précise lui-même: «En soutenant un organisme qui influence directement le lobby [...] je contribue à exercer une pression directe, encore plus qu'avec une chanson, sur ceux qui possèdent le vrai pouvoir.»

Pas de passe-droit pour la centrale de Bécancour

Montréal, 7 juillet 2004 – Le gouvernement du Québec a donné, avec la bénédiction de la Régie de l'énergie, le feu vert au projet de centrale de cogénération de Bécancour, et ce, malgré un avis contraire du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) du Québec. Greenpeace et Équiterre s'étonnent du fait que ce projet ne respecte même pas les critères du gouvernement du Québec quant à la cogénération. En effet, dans un décret daté du 10 décembre 2003 concernant le règlement sur l'énergie produite par la cogénération, il est spécifié que «l'indice d'efficacité moyen de chaque installation de cogénération doit être égal ou supérieur à 70 %». Or, le projet de Bécancour n'atteint qu'un taux d'efficacité de 60 % à 62 %.

De toute évidence, le projet de Bécancour ne respecte pas le règlement québécois sur la cogénération. Le fait que l'appel d'offres pour ce projet a été effectué avant l'entrée en vigueur du règlement ne change rien: le ministre de l'Environnement aurait pu et dû demander au promoteur de se conformer à cette nouvelle norme. Le projet de Bécancour rouvre la filière thermique au Québec, filière qui a été largement rejetée par la population.

Protégeons la forêt boréale

Montréal, 2 septembre 2004 – Dans la cadre de la Table ronde sur la gestion des forêts de la Commission Coulombe, Greenpeace a réservé un accueil particulier aux participants grâce à la présence des mythiques et fabuleux arbres du film *Le Seigneur des anneaux*, les *Ents*, rappelant à tous et à toutes la nécessité de protéger la forêt boréale.

Abitibi-Consolidated et la coupe à blanc

Mauricie, 29 juillet 2004 – Steven Guilbeault, de Greenpeace, faisait visiter à trois journalistes une série de coupes rases situées à environ deux heures de voiture au nord-est de Montréal. Ces coupes ont été effectuées le long de l'une des routes les plus pittoresques du Québec, juste à côté de la rivière Saint-Maurice, près de la circonscription électorale de l'ex-premier ministre Jean Chrétien. L'entreprise responsable de ces coupes à blanc est Abitibi-Consolidated, le plus important fabricant de papier journal au Canada. Greenpeace espère que la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise va pouvoir mettre un terme à ce genre de pratique irresponsable.

Compte à rebours pour l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec

Québec, 13 juillet 2004 – Une vaste coalition de groupes* rappelle à la ministre de l'Agriculture, M^{me} Françoise Gauthier, la promesse ferme du PLQ et de M. Charest en faveur d'un étiquetage obligatoire des OGM au Québec dès 2004.

La requête des groupes fait suite au dépôt du rapport unanime de la Commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation en faveur de l'étiquetage obligatoire harmonisé aux normes européennes. Quelque 87 % des Québécois et Québécoises veulent que le gouvernement du Québec aille de l'avant avec l'étiquetage obligatoire, même si le gouvernement fédéral refuse de bouger. La coalition a rendu publique une lettre ouverte à la ministre de l'Agriculture et invite d'autres groupes à la signer (www.greenpeace.ca/f).

Consultez notre site pour avoir le décompte quotidien du compte à rebours pour l'étiquetage obligatoire des OGM.

*ACEF de Québec, Greenpeace, Union paysanne, Option consommateurs, Amis de la Terre de Québec, Union des consommateurs, Équiterre.

Les essais en champs du blé OGM de Monsanto continuent

Montréal, 17 août 2004 – Greenpeace a appris que Monsanto, l'entreprise agrochimique américaine, continue à tester en champs son blé OGM malgré les déclarations faites en mai à l'effet que toutes les recherches seraient abandonnées. Dans une lettre adressée à Greenpeace, datée du 29 juillet 2004, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) confirmait l'existence de 16 champs d'essai de blé Roundup Ready en 2004.

Alors que des études récentes indiquent que le pollen de blé peut parcourir jusqu'à 300 mètres, l'ACIA exigeait seulement une zone tampon de 30 mètres pour les essais en champs de blé OGM. Le fait que Monsanto prétend que les essais en champs sont interrompus alors que l'ACIA affirme qu'ils continuent est une raison supplémentaire pour exiger que les emplacements exacts des essais en champs soient rendus publics plutôt que d'être traités comme un secret d'État.

Ici et ailleurs

Par ici

Nous sommes allés en Gaspésie cet été à deux reprises. Les deux fois nous avons joué pour la Coalition retour à l'expéditeur, qui essaie d'empêcher, sans succès apparemment, la mise en fonction d'une usine de traitement de déchets toxiques dans la baie des Chaleurs, du côté du Nouveau-Brunswick. J'ai appris qu'à Miguasha – patrimoine mondial de l'UNESCO – on allait forer pour trouver du pétrole. Tout va bien en Gaspésie!

Par ailleurs

Il se passe des choses intéressantes en Amérique du Sud. Le président vénézuélien «El» Chavez vient de gagner son référendum. La droite conservatrice et possédante des médias et du pétrole vient incontestablement de perdre la bataille. Il faut dire que cet homme a fait des choses odieuses, qui lui valent la haine féroce et acharnée de ses ennemis nommés précédemment – par exemple, détourner une partie des bénéfices du pétrole vers un programme d'aide sociale. Tous les présidents précédents et tous ceux des grosses compagnies et tous les fonctionnaires ont toujours fait ce genre de choses, mais attention, c'était pour mettre l'argent dans leurs propres (?) poches. C'était pas pour le donner à des galeux, des analphabètes, des «malariens»... des pauvres!

En Argentine, le président Kirchner continue ses réformes et fait enrager les nostalgiques d'une époque où l'ordre moral était aussi élevé, en proportion inverse, que le nombre de tortures, et qui sont plus nombreux (les nostalgiques) qu'on pourrait se l'imaginer. Visitant des casernes, il a par exemple enlevé lui-même, sous les applaudissements et dans une hystérie collective excluant seuls quelques militaires ou anciens militaires (qui faisaient partie des nostalgiques mentionnés plus haut et qui devaient donc avoir l'impression qu'on leur arrachait une couille), les portraits des généraux de la junte, encore suspendus aux murs des réfectoires, des bureaux, etc. ! C'est quand même incroyable qu'ils n'aient pas été brûlés plus tôt! Et qu'en Argentine ça ait une valeur symbolique réelle, qui a des conséquences sur la réalité future (me suit-on?).

Au Brésil, Lula, le président fédéral issu du parti travailliste (comme Tony Blair, mais Lula est un travailleur),

tente de faire passer des réformes pour les sans-terre. Mais sa tâche est ardue. Le fédéral, au Brésil, a très peu de pouvoir sur les politiques internes de chaque État. Mais quand même, il n'est pas sans recours.

Ça fait beaucoup de résistance. Populaire. Parce qu'il ne faut pas croire que ça a été facile d'en arriver à ce trio là. Hugo Chavez a dû faire face à une tentative de coup d'État financé sans doute par les États-Unis et par des compagnies pétrolières ayant des intérêts au Venezuela – Shell ou Mobil ou Texaco (toujours les mêmes!) –, ainsi qu'à des pressions insoutenables jusqu'à un référendum, exigé par l'opposition, sur sa destitution. Kirchner a dû se battre contre un pantin qui a déserté avant le jour du scrutin (un ancien président, Menem, dit «*el turco*»). Arrivé comme onzième président en moins de temps qu'il n'en faut pour faire désertir tous les investisseurs étrangers (ça, c'est un mot magique en ce moment: dès que tu dis «investisseurs étrangers», ça excuse tout, ça justifie tout, ça permet de fouetter les travailleurs à la chaîne, de torturer les prisonniers quelque part au Moyen-Orient ou ailleurs aux Antilles), sur une île qui a été incluse on ne sait pour quelle raison sur la liste des États terroristes dressée par Washington (ça aussi, ça marche pas mal comme formule, personnifier Washington), il a dû aussi faire face à tous les préjugés (subséquentement compréhensibles) associés à la classe politique.

Tous ensemble, avec Ignacio Lula da Silva (le super-héros brésilien qui n'a pas la vie facile), ils ont lutté et luttent encore efficacement contre la corruption, contre les propositions et pressions indécentes et intenable du FMI, de la Banque mondiale, des divers traités de libre-échange, etc. Prends ça dans la gueule! Le défi est de taille, mais on dirait que la résistance s'organise et qu'elle gagne en force et en crédibilité. Espoir il y a de voir surgir d'un peu de partout en Amérique Latine d'autres façons d'organiser la société, les relations entre les États, les échanges et les relations entre l'État et le citoyen. Il y a même des façons de faire qui exploitent la façon de s'organiser et le savoir-faire communautaristes forgés à la longue de la vie de la débrouille en pays occupé par la corruption des dirigeants et les intègrent dans le fonctionnement du système sans en changer l'aspect humain, petit, artisanal, artistique, amoureux.

Ah! on croit rêver! ☺

**Utopistes de tous les pays, altermondialisez-vous!
Devenez sud-américain. De Porto Alegre.**

tomás jensen
& lesfaux-monneyeurs



* Tomás Jensen est auteur, compositeur et chanteur militant. Il a accepté d'être le porte-voix de Greenpeace au Québec. Son dernier album, *Tomás Jensen et les Faux-Monneyeurs*, qui a été lancé le 8 septembre dernier, inclut un formulaire d'adhésion de Greenpeace. Une action et un engagement concrets qui sont fortement appréciés. Notre porte-voix nous écrira un billet dans chaque numéro du Réseau vert.

Pour une véritable politique énergétique au Québec

Alors que l'Assemblée nationale entame une nouvelle session parlementaire, le gouvernement de M. Charest se trouve rattrapé par ses promesses.

Le débat sur la centrale du Suroît aura démontré à quel point le Parti libéral du Québec avait vu juste en affirmant ce qui suit lors de la dernière campagne électorale:

«Les politiques gouvernementales doivent être claires et les cibles, fixes. Il faut éviter que le gouvernement investisse à la fois dans un plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et fasse la promotion de politiques de production d'électricité à partir du gaz naturel.»

En effet, à l'heure de Kyoto, la population québécoise n'a pas accepté le bien-fondé de ce projet de centrale au gaz naturel. Le 5 juillet dernier, la Régie de l'énergie rendait public son avis concernant ladite centrale, dans lequel elle conclut: «Le projet du Suroît n'est pas indispensable à la sécurité des approvisionnements en électricité [...]». La Régie recommande par ailleurs l'accélération de la mise en œuvre

du programme éolien. Il s'agirait d'ajouter d'ici 2012 entre 2000 et 3000 MW à l'appel d'offres de 1000 MW déjà en cours, et de mettre sur pied un programme national d'efficacité énergétique.

Prenant bonne note de l'avis de la Régie, le ministre de l'Environnement Thomas Mulcair et son collègue des Ressources naturelles Pierre Corbeil ont annoncé le même jour que le projet du Suroît serait renvoyé devant la Commission parlementaire de l'économie et du travail.

En plus de permettre au PLQ de respecter une autre de ses promesses électorales, les travaux de cette commission seront l'occasion de débattre de l'ensemble de la politique énergétique—actuelle et à venir—du Québec.

La charrue avant les bœufs?

Depuis maintenant près d'une décennie, le Québec évolue sans politique énergétique. Cela est d'autant plus vrai que, en 2002, le gouvernement alors au pouvoir retirait à la Régie de l'énergie son droit de regard sur les activités de production d'électricité d'Hydro-Québec. Le cas du Suroît est un exemple frappant de cette absence de politique, car la société d'État est allée jusqu'à contourner ses propres règles de fonctionnement en proposant ce projet.

Toute politique énergétique digne de ce nom doit d'abord procéder à l'analyse rigoureuse des besoins. Une analyse des meilleures options énergétiques est ensuite effectuée en fonction de différents facteurs: prix, impacts sociaux et environnementaux, disponibilité de la ressource énergétique (combustible, eau, vent, ensoleillement, etc.), création d'emplois, etc.

Or, jusqu'en avril dernier, ni Hydro-Québec ni le gouvernement ne connaissaient le potentiel éolien du Québec. Le potentiel des énergies comme le solaire passif (chauffage de l'eau et de l'air) et la géothermie demeure inconnu. De plus, nos objectifs d'efficacité énergétique ne représentent qu'une fraction du potentiel global. Que dire de la centrale nucléaire Gentilly II, près de Bécancour? Hydro-Québec étudie présentement la possibilité d'y engouffrer 1 milliard de dollars (l'estimation de départ était de 500 millions) sans aucune audience publique ni autres occasions pour la population de se prononcer à ce sujet. Ne serait-il pas sage d'étudier la possibilité d'investir cette somme d'argent en efficacité énergétique ou dans les énergies renouvelables?

Nous porterons une attention toute particulière à la mise en œuvre du Protocole de Kyoto au Québec, un processus qui en inquiète plus d'un. En effet, depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Charest a été pratiquement silencieux au sujet de cet enjeu, et ce, même si l'Assemblée nationale a appuyé en 2002, par un vote unanime, la ratification de Kyoto par le Canada.

Les audiences de la Commission parlementaire de l'économie et du travail offriront une tribune privilégiée pour débattre du mode de développement énergétique du Québec. Le mémoire de Greenpeace proposera donc différentes solutions afin de relever les défis qui s'y rapportent. ☺

1. Parti libéral du Québec, *Pour un environnement sain et un développement durable. Priorités d'actions politiques en matière d'environnement*, Document de travail, février 2003, p. 16.
2. Le PLQ avait aussi pris les engagements suivants: «Tenir une enquête scientifique et indépendante sur le développement énergétique du Québec. Les résultats de cette enquête devront être livrés au plus tard au dixième anniversaire du lancement de la dernière politique énergétique, soit en 2006.» Cette promesse se trouve dans un document de travail intitulé *Pour une diversification énergétique et une gestion durable des forêts: Priorités d'actions politiques en matière énergétique et forestière*, mars 2003, p. 8.

La porte est ouverte sur la filière éolienne au Québec et au Canada

Des éoliennes d'une capacité de 1000 MW seront installées en Gaspésie. De plus, lors du discours du Trône le gouvernement fédéral a annoncé qu'il allait quadrupler les investissements dans l'éolien. Voilà une nouvelle réjouissante, car cela permettra de soutenir une industrie en développement rapide et rendra les projets éoliens encore plus attrayants. Il faudra augmenter le nombre de ces projets si l'on souhaite lutter efficacement contre les changements climatiques.



Étiquetage obligatoire des OGM :

une promesse encore non tenue du gouvernement libéral

« **N**ous réclamons que le gouvernement libéral respecte sa promesse de mettre en place l'étiquetage obligatoire des OGM tel que prévu dans le programme du PLQ. L'étiquetage obligatoire des OGM était une promesse ferme du parti et un engagement personnel de M. Jean Charest.

Le gouvernement du Québec jouit de l'appui massif de la population et se doit d'aller de l'avant pour mettre en place l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec, même sans l'accord du fédéral. De plus, le 11 juin 2004, le rapport sur la sécurité alimentaire qui a été **adopté par tous les députés et députées du PLQ et du PQ de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation**¹ (CAPA) de l'Assemblée nationale recommandait « que le gouvernement [du Québec] opte pour l'étiquetage obligatoire des aliments génétiquement modifiés. Dans le cas des produits dérivés d'OGM ou contenant de tels organismes, l'obligation s'applique à partir d'un seuil minimum, harmonisé avec celui de l'Union européenne » (recommandation 18).

Par conséquent, nous vous demandons Madame la ministre Gauthier de l'Agriculture :

1. de déposer rapidement à la Commission de l'agriculture un projet détaillé

d'étiquetage obligatoire des OGM harmonisé avec celui de l'Union européenne afin qu'il soit étudié et débattu publiquement. Le dépôt d'un tel projet permettrait aux différents intervenants de débattre concrètement des modalités de mise en place de l'étiquetage obligatoire des OGM. L'objectif de ce processus serait **l'adoption d'une norme sur l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec, d'ici le 31 décembre 2004** afin de tenir la promesse de votre parti dans ce domaine.

2. de faire parvenir une lettre officielle aux autres provinces, au premier ministre du Canada ainsi qu'aux chefs des trois autres partis fédéraux pour les informer des intentions fermes du gouvernement du Québec d'aller de l'avant en matière d'étiquetage obligatoire des OGM harmonisé avec les normes de l'Union européenne, d'ici fin 2004. Finalement, de les inviter à faire de même et à appuyer une telle initiative.»

- EXTRAIT D'UNE LETTRE OUVERTE ADRESSÉE PAR UNE VASTE COALITION DE GROUPES À LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC, M^{me} FRANÇOISE GAUTHIER².

1. Voir : www.assnat.qc.ca/fra/37legislature1/commissions/Capa/aliment/rapalimentaire.html
2. Site Internet de Greenpeace : www.greenpeace.ca/f

Outre Greenpeace, les groupes suivants étaient à Québec pour le compte à rebours : ACEF de Québec, AmiEs de la Terre de Québec, Équiterre, Option consommateurs, Union des consommateurs et Union paysanne.

Promesse du Parti libéral du Québec avant les élections

- « Développer une politique rendant obligatoire l'étiquetage de tous les aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM), qu'il s'agisse d'aliments non transformés, d'aliments transformés ou d'intrants utilisés dans la transformation. »

- DES ALIMENTS SAINS DE LA TERRE À LA TABLE. PRIORITÉS D' ACTIONS POLITIQUES POUR LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE, PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, JANVIER 2003.

- « "Le consommateur veut être informé." L'étiquetage obligatoire ne pourra être imposé sans une "période de réflexion", admet M. Whissel, "mais on le veut et on prendra les moyens pour y parvenir". Et tant pis si le reste du Canada ne suit pas. "Le Québec sera un chef de file." »

- PROPOS DU DÉPUTÉ DAVID WHISSEL, PORTE-PAROLE DU PLQ EN MATIÈRE D'AGRICULTURE, RAPPORTÉS PAR JUDITH LACHAPPELLE, « LE PLQ RÉCLAME L'ÉTIQUETAGE OBLIGATOIRE DES OGM », LA PRESSE, 15 JANVIER 2003.

- « [Le] chef de l'opposition [M. Jean Charest] s'est dit favorable à l'étiquetage obligatoire des produits avec OGM. »

- LA PRESSE, 25 NOVEMBRE 2001.

Inaction du gouvernement libéral depuis les élections

- « Il faut que l'étiquetage devienne un engagement de l'ensemble des partenaires canadiens. Nous vivons dans un marché libre au Canada et je ne veux certainement pas mettre de pressions supplémentaires sur les producteurs. »

- PROPOS DE LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE, M^{me} FRANÇOISE GAUTHIER, « OGM ET ÉTIQUETAGE : QUÉBEC ATTENDRA QUE LE CANADA SOIT PRÊT », LE DEVOIR, 24 AOÛT 2004.

VOUS POUVEZ AGIR

Contactez le premier ministre Jean Charest pour lui rappeler la promesse du PLQ en matière d'étiquetage obligatoire des OGM :

- par courriel *via* notre site Internet (www.greenpeace.ca/f/), où se trouve une lettre type ;

- ou directement :

Monsieur Jean Charest, Premier ministre du Québec
Édifice Honoré-Mercier, 3^e étage, 835, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4 / Tél. : (418) 643-5321 / Téléc. : (418) 646-1854



Étiquetage obligatoire des OGM

Le gouvernement du Québec va-t-il enfin prendre le virage?

PAR ÉRIC DARIER RESPONSABLE DE LA CAMPAGNE OGM

Le Congrès des membres du PLQ aura lieu à Montréal du 19 au 21 novembre prochain. Ce sera une bonne occasion pour les membres de ce parti et l'ensemble des citoyennes et citoyens de rappeler au gouvernement Charest sa promesse en faveur de l'étiquetage obligatoire des OGM. Jusqu'à présent, on ne peut que déplorer l'inaction du gouvernement libéral dans ce dossier.

En avril dernier, le gouvernement fédéral adoptait une norme bidon d'étiquetage des OGM, dite «volontaire», c'est-à-dire que l'industrie agroalimentaire peut décider ou non d'étiqueter. De plus, les produits contenant moins de 5 % d'OGM (soit la majorité des produits) pourront s'afficher sans OGM. La norme fédérale est tellement douteuse que même le gouvernement du Québec s'est prononcé contre, à l'instar des organisations de consommateurs et des groupes de la société civile, dont Greenpeace, qui boycottaient le processus.

À cet effet, nous vous lançons un défi: si vous trouvez des étiquettes «avec OGM» sur les tablettes de votre supermarché, veuillez nous en aviser.

Majoritairement « pour »

Au moment même où le fédéral adoptait sa norme «volontaire», l'Europe resserrait sa réglementation en matière d'étiquetage obligatoire des OGM. Cette norme européenne s'impose *de facto* comme la norme de référence internationale. En juin dernier, la Russie la faisait sienne.

Au Québec, le 11 juin dernier, la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (un organisme issu de l'Assemblée nationale) recommandait

unaniment l'adoption par le Québec d'un étiquetage harmonisé avec celui de l'Europe. Malgré la tendance internationale et le consensus au Québec, la ministre de l'Agriculture, M^{me} Françoise Gauthier, qui est responsable du dossier de l'étiquetage des OGM pour le gouvernement libéral, met tout en œuvre pour justifier son inaction! Et voici comment:

→ La ministre prétend parfois que le Québec n'a pas la juridiction constitutionnelle pour imposer l'étiquetage obligatoire. Affirmation fautive, puisque même la Colombie-Britannique a proposé un projet de loi provinciale en faveur de l'étiquetage obligatoire des OGM (subséquentement abandonné par le

nouveau gouvernement libéral). De plus, la ministre Gauthier vient de faire adopter un étiquetage québécois pour indiquer l'origine régionale d'un produit.

→ La ministre évoque le besoin d'un consensus pancanadien. À notre connaissance, depuis qu'elle dirige le ministère de l'Agriculture, elle n'a toujours pas réussi à obtenir l'appui des autres ministres canadiens de l'Agriculture concernant la nécessité d'un étiquetage obligatoire des OGM.

→ L'autre faux-fuyant que la ministre Gauthier évoque sont les prétendues conséquences économiques néfastes de cet étiquetage pour le Québec et les agriculteurs. Elle n'appuie cette affirmation sur aucune étude sérieuse, non plus qu'elle n'envisage les conséquences positives pour les agriculteurs

du Québec qui ne cultivent pas d'OGM. Rappelons que, au Québec, environ 80 % des surfaces consacrées aux grandes cultures ne sont pas génétiquement modifiés.

Sur la scène internationale

• Nombre de pays exigeant l'étiquetage obligatoire des OGM: **41 (dont 38 pays où l'étiquetage obligatoire est déjà en vigueur).**

• Nombre de pays du G8 exigeant l'étiquetage obligatoire des OGM: **6, et les 2 manquants sont les États-Unis et le Canada.**

L'opinion publique

• **83 % des Canadiens et 91 % des Québécois** veulent que le gouvernement fédéral impose l'étiquetage obligatoire des OGM.

• **87 % des Québécois** veulent que le gouvernement québécois impose l'étiquetage obligatoire des OGM même en l'absence d'un étiquetage obligatoire au fédéral.

L'étiquetage obligatoire des OGM permettrait aux cultures non-OGM du Québec de s'afficher « sans OGM ». Comme environ 70 % des consommatrices et consommateurs préféreraient acheter des aliments sans OGM, l'étiquetage obligatoire encouragerait la production agricole non-OGM du Québec.

Après dix-huit mois comme ministre de l'Agriculture, M^{me} Gauthier serait sur le point de commander une étude sur les coûts de l'étiquetage des OGM, dont les résultats seraient disponibles dans six à huit mois ! Attendre les résultats de cette étude sera sans aucun doute la prochaine excuse pour continuer à ne rien faire.

Sans coût additionnel

La seule étude détaillée concernant les coûts de l'étiquetage obligatoire qui a été réalisée au Canada date de 2000. Il s'agit d'une étude effectuée par la firme-conseil KPMG pour le compte du lobby opposé à l'étiquetage des OGM (Monsanto, Kraft, la Chambre de commerce du Canada, etc.). Comme dans tous les pays qui ont adopté l'étiquetage obligatoire des OGM, le lobby pro-OGM a mis sur pied une campagne de peur efficace en prédisant une augmentation des prix à la consommation, ce qui ne s'est pas confirmé dans les faits. L'étude de KPMG prédisait des coûts supplémentaires de 700 à 950 millions de dollars par année. Ces coûts extravagants sont basés sur la création d'un double système OGM/non-OGM qui n'est pas forcément l'option la moins coûteuse pour les entreprises agroalimentaires.

Il est important de noter que les entreprises multinationales comme Kraft ou



Le coût de l'étiquetage

Il n'y a pas eu d'augmentation des prix des aliments dans les pays qui ont adopté l'étiquetage obligatoire, malgré les scénarios catastrophistes annoncés par l'industrie agroalimentaire.

Une étude de KPMG payée par l'industrie agroalimentaire du Canada (Monsanto, Kraft, etc.) – industrie qui s'oppose à l'étiquetage obligatoire des OGM et a donc intérêt à surestimer les coûts – prévoit une augmentation maximale des prix de 1,8 % dans le pire des cas (soit environ 1,44 \$ par semaine par ménage).

« Certains prétendent que les coûts augmenteront d'une manière significative à cause de notre nouvelle proposition d'étiquetage. Nous ne croyons pas que cela sera le cas. Ceci est d'ailleurs confirmé par l'expérience jusqu'à présent. Suite à l'adoption de la norme actuellement en vigueur de l'étiquetage obligatoire des OGM en 1997, il n'y a pas eu d'augmentation des prix, malgré les pronostiques épeurants (taux à deux chiffres !) de certains intérêts. Même chose, lorsque la Norvège adopta l'étiquetage obligatoire (semblable à notre proposition actuelle), il n'y a eu ni augmentation des prix, ni perturbation du commerce. »

– EXTRAIT DU DISCOURS DE M. DAVID BYRNE, COMMISSAIRE EUROPÉEN CHARGÉ DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS, AU PARLEMENT EUROPÉEN, LE 11 SEPTEMBRE 2001.

Heinz se sont parfaitement adaptées à l'imposition de l'étiquetage obligatoire des OGM en Europe, et sans avoir à augmenter pour cela le prix de leurs produits. Si les multinationales de l'agroalimentaire peuvent étiqueter les OGM sans augmentation des prix en Europe, elles peuvent aussi le faire ici en Amérique du Nord. En fait, les coûts supplémentaires auxquels on fait référence sont probablement des coûts normaux de gestion que les entreprises assument déjà en tout ou en partie (traçabilité, identité préservée, etc.). À notre connaissance, il n'y a pas eu de hausse des prix à la consommation quand, en 1999, l'entreprise canadienne McCain a retiré les pommes de terre OGM de ses produits.

Or, s'il advenait qu'il y ait des coûts supplémentaires liés à la mise en place de l'étiquetage obligatoire des OGM, il faudrait sérieusement se demander qui devrait payer la note :

→ La majorité des consommatrices et consommateurs qui ne veulent pas manger d'OGM ?

→ Les agriculteurs qui ne cultivent pas d'OGM mais dont les champs risquent d'être contaminés ?

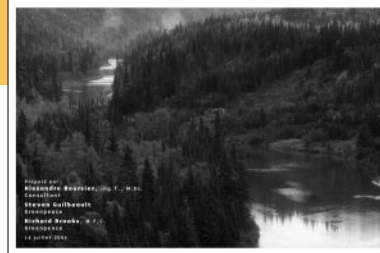
Réponse : ces coûts additionnels devraient être absorbés par les entreprises de l'agrobiotechnologie comme Monsanto, qui tentent de refileur la facture aux consommateurs et aux agriculteurs.

La ministre Gauthier devrait cesser de se cacher derrière de fausses excuses pour justifier son inaction dans le dossier de l'étiquetage obligatoire des OGM. Nous réclamons qu'elle dépose immédiatement devant la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation un projet d'étiquetage obligatoire des OGM harmonisé avec celui de l'Europe, accompagné d'un échéancier précis pour son adoption et sa mise en vigueur.

Notre ministre manque visiblement de volonté politique pour mener ce dossier à terme et faire du Québec un chef de file en matière d'étiquetage obligatoire des OGM en Amérique du Nord. ☹

L'étiquetage obligatoire en Europe

- Obligatoire pour tous les aliments qui proviennent d'OGM ou qui en contiennent **plus de 0,9 %**, pour chacun des ingrédients et même si on ne retrouve pas de traces d'ADN ou de protéines dans le produit final (comme pour le sucre et les huiles).
- Obligatoire pour les **aliments destinés aux animaux** ainsi que pour les additifs.
- Système de **traçabilité** des OGM basé sur l'obligation pour les entreprises qui mettent en marché des OGM d'en informer leurs clients qui, à leur tour, doivent informer leurs clients subséquents, et ainsi de suite dans l'ensemble de la chaîne alimentaire.



La certification forestière au Québec

Le concept de « certification forestière » est apparu à la fin des années 80 après que des ONG comme Greenpeace, Friends of the Earth et WWF eurent fait pression auprès de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) pour l'implantation d'une norme internationale d'identification de la provenance de ces types de bois.

Au début des années 90, la prise de conscience de la dégradation des forêts tropicales a amené les pays consommateurs de bois à agir, sous la pression de groupes environnementaux, en interdisant leur importation. Les pays producteurs de bois tropical ont utilisé l'argument que de tels boycotts étaient contraires aux accords du GATT. L'échec des barrières à l'importation du bois tropical mena au développement de la certification forestière comme moyen d'assurer un aménagement forestier durable par les marchés.

Naissance du FSC

En septembre 1993, 130 représentants de 26 pays se sont réunis à Toronto pour fonder le Forest Stewardship Council (FSC). Moins d'un an plus tard, dix principes de foresterie durable et une cinquantaine de critères sous-jacents avaient été définis et approuvés par un vote des membres fondateurs, formant ainsi le noyau de la politique de l'organisation. Depuis lors, des normes locales doivent être élaborées en accord avec cette norme internationale.

Depuis dix ans, 42 millions d'hectares ont été certifiés d'après la norme FSC dans plus de 60 pays, alors que des milliers de produits sont fabriqués avec du bois certifié FSC et portent le sceau de l'organisation. Le FSC procède au moyen de son réseau d'initiatives nationales présentes dans plus de 30 pays.

Le FSC est appuyé par un grand nombre de compagnies rassemblées au sein de « groupes d'acheteurs ». Les membres de

ces groupes se sont engagés à ne vendre que du bois et des produits du bois certifiés par une tierce partie indépendante dans une période de trois à cinq ans. FSC est la norme préférée par plusieurs groupes d'acheteurs partout en Europe, au Brésil, aux États-Unis et au Japon. Cette alliance sans précédent de grandes compagnies, d'ONG et de plusieurs autres sympathisants a permis à des parties traditionnellement opposées d'engager un dialogue et de modifier les pratiques d'aménagement forestier partout dans le monde.

Le FSC est financé grâce à l'appui de fondations de charité, à des dons gouvernementaux et à des frais d'inscription et d'accréditation. L'organisme fonctionne grâce à ses membres votants qui, en assemblée générale, décident de son orientation stratégique.

Aux arbres citoyens !

Au Québec, la campagne Aux arbres citoyens! – lancée en 2003 par le Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada), le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) – vise, entre autres, à ce que le gouvernement du Québec respecte son engagement de protéger 8 % du territoire d'ici 2005 (un engagement dont il a d'ailleurs déjà annoncé le report à 2007) et 12 % d'ici 2008. Cette campagne vise aussi les compagnies minières et fait la promotion de la certification forestière.

La norme FSC au Québec

De manière générale, les principales exigences des campagnes des ONG visant les consommateurs (habituellement les commerçants et les industries de transformation secondaire et tertiaire), les industriels forestiers et les gouvernements sont les suivantes:

- les entreprises forestières doivent viser la certification forestière, et l'approvisionnement des consommateurs doit venir de sources certifiées (incluant les copeaux et le bois venant de forêts privées);
- tous les intervenants doivent pouvoir fournir une garantie sur l'origine et la légalité des bois;
- les consommateurs et les gouvernements doivent cesser progressivement tout achat de bois provenant de forêts dites anciennes ou en danger;
- les consommateurs doivent faire l'utilisation de fibres recyclées;
- les consommateurs doivent réduire leur consommation de bois et de papier;
- les industriels forestiers et les gouvernements doivent adopter des stratégies pour la conservation forestière (aires protégées et restrictions de récolte).

Greenpeace recommande que des modifications à la législation forestière soient apportées afin de permettre à l'industrie forestière québécoise de demeurer compétitive et de régler ses enjeux litigieux en adoptant la certification forestière selon le standard FSC. Ces mesures sont nécessaires puisque de plus en plus de marchés au Canada et à l'échelle internationale exigent des produits forestiers certifiés.

Greenpeace recommande que le gouvernement du Québec, en tant que propriétaire des terres du domaine public, exige la certification de ses forêts en prenant comme référence la norme de certification FSC. ☺



À la rescousse de la Magpie

L'objectif annoncé de cette expédition était ni plus ni moins que la sauvegarde de ce que le *National Geographic* considère comme l'une des six plus belles rivières de rafting au monde, la rivière Magpie! Son motif: un projet de petite centrale privée de 40 MW de la compagnie Hydroméga inonderait une partie du cours de cette rivière.

Plusieurs des groupes représentés au sein de l'expédition¹ avaient participé, au mois de juin, aux audiences tenues par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement concernant ce projet. L'expédition était aussi composée de journalistes et de photographes de publications à grande diffusion (*La Presse*, *The Gazette*, *The New York Times*, *National Geographic Adventure*), ainsi que d'un écrivain, ancien collaborateur du *New Yorker* et de *Vanity Fair*.

Tous les aspects logistiques de cette aventure étaient pris en charge par Earth River, une entreprise d'écotourisme américaine qui organise des expéditions dans plusieurs pays, dont la Chine, le Tibet, l'Argentine, le Pérou, les États-Unis et le Canada.

C'est un départ

La rivière Magpie se trouve à l'est de Sept-Îles, sur la Côte-Nord. Notre expédition a donc débuté par un rendez-vous, le lundi 3 août, à Sept-Îles, où l'ensemble du groupe a pu faire connaissance.

Mardi, fin d'avant-midi, départ pour la descente de la rivière. L'expédition comprendra cinq radeaux: trois pour les passagers, deux pour les bagages (tentes, vêtements, sacs de couchage, etc.). Avant

Du 4 au 7 août dernier, un groupe d'une trentaine de personnes a entrepris une expédition hors du commun. Pour plusieurs, c'était l'occasion de découvrir un trésor caché du Québec. Pour d'autres, une façon pour le moins intéressante de vaquer à leurs activités professionnelles.

d'entreprendre la descente, l'apprentissage des manœuvres de base et des consignes de sécurité est de mise, bien que la pratique quotidienne de ces activités fera partie de notre routine.

Mardi, début d'après-midi, après environ une heure de pagaie, le premier rapide: il sera de classe 3. La rivière Magpie a ceci de particulier, nous explique Eric Hertz (copropriétaire d'Earth River), qu'elle est progressive dans ses niveaux de difficulté. Les équipes des différents radeaux pourront donc «évoluer» au fil de la rivière. Vont suivre quatre journées de pur plaisir: des paysages magnifiques, une rivière majestueuse, des rapides impétueux, etc.

La dernière chute et non la moindre

Pourquoi s'intéresser autant au sort d'une rivière, me demanderez-vous? Et d'ailleurs, la compagnie Hydroméga ne s'est-elle pas engagée à conserver l'intégralité de ce cours d'eau?

Le projet de 40 MW planifié par Hydroméga inonderait dans les faits une portion de 3 km et la dernière chute (de classe 5) de la rivière Magpie. Cette dernière portion est toutefois ce que l'on appelle communément au Québec «la cerise sur le sundæ». On sait en outre que trois projets de barrage additionnels ont été étudiés par Hydro-Québec. Le projet d'Hydroméga viendrait ainsi ouvrir la porte à des interventions encore plus menaçantes pour la nature.

N'est-il pas temps pour le Québec de prendre le virage des énergies renouvelables émergentes comme le solaire et l'éolien? Va-t-on sacrifier les dernières de nos plus belles rivières pour quelques dizaines de mégawatts? La production totale d'Hydro-Québec se situe autour de 35 000 MW. Si crise énergétique il y a, 40 MW feront-ils la différence? Si oui, n'y a-t-il pas de meilleures options?

Au-delà d'une bataille de chiffres sur les MW et les retombées économiques régionales d'un petit barrage par opposition au potentiel écotouristique, l'enjeu véritable derrière ce projet (et les autres du même genre) est le type de société que nous voulons léguer aux générations futures. Les gouvernements et les entreprises nous parlent de développement durable depuis des années pour justifier des projets comme celui d'Hydroméga, la centrale du Suroît ou encore du réacteur nucléaire de Gentilly II. Quand comprendront-ils qu'il ne s'agit pas là de développement durable? ☹

1. Du Québec, l'expédition comptait des membres de la Fondation Rivières et de l'Union québécoise pour la conservation de la nature. Pour ce qui est des groupes nationaux, soulignons la présence du Sierra Club et de la Société pour la nature et les parcs du Canada. Des groupes américains ont aussi tenu à participer, notamment l'International Rivers Network et le River Keeper, ce dernier étant représenté par nul autre que Robert Kennedy Jr. (avec qui l'auteur de ces lignes a d'ailleurs partagé une tente). Greenpeace était également de la partie.

Aube, un recueil de solutions!

Né d'un désir d'informer un groupe de recherche sur la création d'écovillages* au Québec, un bulletin de liaison s'est rapidement métamorphosé en encyclopédie de solutions.

Aube est une revue assez particulière. En plus d'être publiée sur du papier à haute teneur en fibres recyclées, elle ne contient **aucune publicité**. Constituant à la fois un recueil de textes et un livre artistique, tous les articles sont écrits de façon positive et constructive. Basée sur un modèle encyclopédique, où la pagination est évolutive, cette petite publication bimestrielle réunit des apports qui peu à peu se complètent afin de former un tout.

Un projet de société

Le but de ce magazine est simple: proposer des pistes d'action et de réflexion afin de transformer la société d'aujourd'hui en l'orientant vers des valeurs de développement durable. On y traite de tous les sujets relatifs à la création et au fonctionnement d'un écovillage, un thème de départ cher aux instigateurs du projet, qui aspiraient de près ou de loin à ce mode de vie. On y retrouve une grande diversité d'articles touchant l'écologie et le développement durable: les techniques d'autoconstruction écologique (ballots de paille, chanvre, bois cordé, etc.), l'agriculture alternative (la

permaculture, la paysannerie, l'agriculture locale et biologique, la biodynamie, etc.), la communication sous toutes ses formes (relations humaines, communication non-violente, résolution de conflits), les technologies vertes (solaire, éolien, biodiesel, foyers de masse, etc.). Y sont aussi présentés de nombreux écovillages et communautés qui sont des exemples en matière de développement durable.

Aube, c'est aussi:

- Une présence à la radio, sous la forme de capsules audio tirées de la revue et qui peuvent enrichir le contenu de plusieurs émissions radiophoniques;
- Un site Internet, qui devient une référence pour tout ce qui touche les écovillages au Québec;
- *L'Agenda Aube*, en papier 100% recyclé, qui est aussi une source d'information et une bonne introduction à la revue;
- *L'Arborescence: Guide des alternatives*, qui recense plus de 700 organismes ayant des solutions de rechange à proposer;
- Des événements organisés annuellement afin de réunir sous un même toit des

Groupe d'achat de papier recyclé

Pour rendre accessible cette solution primordiale pour la sauvegarde de nos forêts, nous avons mis sur pied un groupe d'achat de papier recyclé. La formule est simple: les intéressés (particuliers, organismes ou entreprises) se regroupent afin de bénéficier de réductions de prix.

Nous offrons actuellement deux types de papier: le Rolland Nouvelle Vie DP100 (papier blanc 100% recyclé, 100% traité sans chlore et certifié Écologo) et le Cascades Kraft couleur sable (60% recyclé, non blanchi). Lorsque le groupe d'achat sera bien établi, nous espérons importer d'Europe du « papier sans arbre » (40% chanvre, 40% lin et 20% coton).

Groupe d'achat de papier recyclé

Tél.: (514) 361-9002

Site Internet:

www.laplumedefeu.com/papier.htm

Courriel: papier@laplumedefeu.com

gens qui ont des solutions à apporter – *La Foire des Écoalternatives* (31 mai et 1^{er} juin 2003), *La Journée de l'Arbre* (22 novembre 2003) et *La Fête Bio Paysanne* (4 et 5 septembre 2004) ont ainsi créé un espace de convergence des différents organismes dont les actions se complètent;

- Un projet d'écovillage démonstratif, où il sera possible de faire l'essai de la vie en écovillage, d'assister à des conférences et de participer à des ateliers sur des sujets écovillageois.

Aube est un projet participatif! Nous vous invitons à collaborer à son évolution, car nous croyons que chacun de nous fait partie intégrante de la solution. ☺

* Un « écovillage » est une communauté qui adhère à des valeurs de développement durable et qui vise à minimiser l'impact écologique de son développement.

GREENPEACE

Fondée à Vancouver en 1971, Greenpeace possède aujourd'hui des bureaux dans plus de 40 pays.

Greenpeace est une organisation indépendante qui, par une approche de confrontation inventive et non-violente, œuvre à exposer les problèmes environnementaux planétaires, tout en favorisant l'avancement des solutions essentielles pour assurer aux générations futures un monde écologique et pacifique.

Objectifs de Greenpeace: la protection de la biodiversité sous toutes ses formes; la prévention de la pollution et des abus qui touchent l'eau, la terre et l'air de la planète; la fin de la menace du nucléaire; la promotion de la paix, du désarmement et de la non-violence.

Dépôt légal: 2004 Bibliothèque nationale du Québec; Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1198-2691. Le Réseau Vert est publié deux fois par année.



PAR CLÔDE DE GUISE

LECTURE



J'achète! Combattre l'épidémie de la surconsommation,

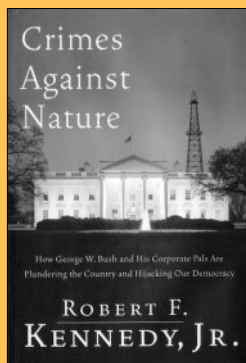
John de Graaf, David Wann et Thomas H. Naylor, Éditions Fides, 2004, 356 p.

J'achète! est un vibrant plaidoyer contre la rage de consommer. C'est un livre accablant et un guide de premiers soins pour une société malade de consommation à outrance. Aux États-Unis, il y a deux fois plus de centres commerciaux que d'écoles secondaires. «Les Américains dépensent davantage en chaussures, en bijoux et montres (80 milliards) que pour l'éducation supérieure (65 milliards) [...] Ils passent six heures par semaine à faire des emplettes et seulement 40 minutes à jouer avec leurs enfants.»

Des forfaits aériens sont offerts vers des centres commerciaux comme le Potomac Mills, en Virginie—ce géant des soldes dont la publicité s'articule autour du slogan suivant : «Plus vous achetez, plus vous économisez.» Potomac n'est rien comparativement au Mall of America, de Bloomington, au Minnesota. La grandeur de ce dernier équivaut à 78 terrains de football; 10 000 personnes y travaillent, et 40 millions de personnes le fréquentent chaque année. On peut même s'y marier. Les auteurs qualifient les centres commerciaux de zones de contagion de la rage de consommer.

J'achète pose les questions «pourquoi et pour qui vivons nous?». La majorité est esclave des entreprises qui recherchent le profit et ne travaille que pour les enrichir. C'est le prix à payer lorsqu'on investit dans la vie «ornementale». Vous êtes du genre «écolo» et vous vous sentez à l'abri de cette rage de surconsommation? Le symptôme de la contamination est une attitude: le besoin d'acheter, d'accumuler, de consommer. Par exemple, ce besoin d'acheter le kit cycliste *high tech* ou de vider la friperie du coin. Bref, ni vous ni moi ne sommes à l'abri de la rage de consommer.

Consommer moins, de manière consciente et réfléchie, est l'un des actes les plus révolutionnaires aujourd'hui. La simplicité volontaire est le «cheval de Troie du changement social». La rage de consommer est une maladie grave et elle a atteint le stade de l'épidémie. Mais on doit amorcer le sevrage dès maintenant parce qu'il faudra plusieurs générations pour y arriver concrètement. Le remède est à la fois individuel, collectif et politique. ©



Voici, exceptionnellement, un livre en anglais:

Crimes Against Nature, Robert F. Kennedy Jr., Harper Collins Publishers, 2004, 244 p.

Le 2 novembre prochain, les élections présidentielles américaines seront dans la mire du monde entier. Qui du républicain George W. Bush ou du démocrate John Kerry, qui se livrent actuellement une partie de bras de fer assez musclée, sera le vainqueur et président du pays le plus puissant au monde? Dans cet ouvrage, Robert Kennedy Jr., avocat en droit de l'environnement, fustige l'administration Bush. Il lui reproche non seulement d'avoir engendré le chaos au pays et dans le monde, mais aussi d'avoir sérieusement entaché le concept même de démocratie. Il traite en outre Bush et ses amis de «pilleurs de l'environnement».

À la veille des présidentielles, à l'instar de Michael Moore, Robert Kennedy Jr. explique pourquoi il ne faut pas renouveler le mandat de George W. Bush à la présidence des États-Unis. Il faut souhaiter que sa voix soit entendue par l'électorat moyen. ©



La Vie n'est pas une marchandise. Les Dérives des droits de propriété intellectuelle,

Vandana Shiva, Enjeux-Planète, Éditions Écosociété, 2004, 159 p.

Voilà un ouvrage de vulgarisation qui explique bien le concept du *droit de propriété intellectuelle*. Les brevets sont désormais un mécanisme de contrôle sur les matières premières ainsi que sur les marchés du tiers-monde. Ainsi, toutes les formes de vie sont traitées comme invention humaine et propriété commerciale, et c'est l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui tranche en cas de conflit.

Vandana Shiva nous met en garde contre ce néocolonialisme planétaire et plaide en faveur «de la liberté intellectuelle de la personne et de la liberté écologique de tous les êtres sur Terre». ©



Opération Jaguars en Argentine

Non au plutonium

Irak, États-Unis et nucléaire

Londres et Washington D.C., 7 juillet 2004 – À la suite des rapports voulant que la plus importante installation nucléaire d'Irak, à Tuwaitha, ait été considérablement «pillée» peu après la chute de Bagdad, soit entre le 16 juin et le 4 juillet, Greenpeace a décidé d'envoyer une petite équipe sur place. Ce que ces enquêteurs ont découvert a de quoi inquiéter : un énorme bidon-mélangeur à «gâteau jaune» contenant de 4 à 5 kilos d'uranium radioactif, abandonné à l'air libre sur un terrain à proximité d'un village, à un niveau 10 000 fois supérieur à celui du fond naturel; une source «industrielle» à l'extérieur d'une école primaire de 900 élèves, dont le rayonnement était 3 000 fois supérieur à celui du fond naturel; des habitants locaux qui s'employaient encore à entreposer des fûts et des couvercles radioactifs dans leurs maisons, etc.

Greenpeace en appelle à l'administration Bush pour qu'elle rende public l'inventaire complet des matériaux radioactifs qu'elle a secrètement fait sortir d'Irak. Greenpeace lance aussi un appel au nouveau gouvernement irakien pour qu'il rejoigne l'ensemble des pays qui souscrivent au principe de la non-prolifération. Bien sûr, Paul Bremer – le chef de l'administration civile que le président Bush a désigné pour l'Irak – et Washington s'y opposent.

Opération Jaguars

Buenos Aires (Argentine), 26 juillet 2004 – Des militants de Greenpeace déguisés en jaguars et se déplaçant à moto ont immobilisé des bulldozers pour les empêcher de détruire les forêts des provinces reculées du nord de l'Argentine. Las Yungas et le Gran Chaco constituent le deuxième massif

forestier des Amériques après l'Amazonie. Ces zones sont riches en biodiversité et abritent des espèces rares, notamment le jaguar qui, dans cette région du monde, est menacé d'extinction. Les forêts sont dévastées pour être transformées en zones de culture du soja transgénique de Monsanto destiné à l'alimentation animale (bétail et volaille) en Europe et en Chine.

L'Argentine est le troisième producteur et le plus grand exportateur de soja au monde. Chaque fois que trois nouvelles tonnes de soja sont produites dans ce pays, un hectare de forêt est perdu. L'expansion du soja se traduit également par un phénomène de déforestation au Paraguay, en Bolivie et dans le sud du Brésil.

Des Jeux verts ?

Athènes (Grèce), 29 juillet 2004 – Greenpeace Grèce a publié une évaluation de la performance environnementale des Jeux olympiques d'Athènes 2004 : *How Green the Games?* Alors qu'Athènes était encore une ville candidate, la position officielle des autorités grecques était claire et sans ambiguïté : «Les Jeux olympiques sont un défi tout autant qu'une opportunité pour la mise en œuvre à grande échelle de programmes et de mesures de protection de l'environnement, conformément aux principes du développement durable [...]. Les projets seront réalisés en utilisant des technologies et matériaux respectueux de l'environnement, et cela sera exigé dans tous les appels d'offres.»

Athènes est disqualifiée pour son apport «vert» aux Olympiques. Greenpeace Grèce a accordé à ces jeux la note de 1 sur 10. Le secteur des énergies propres est celui où l'on constate les lacunes les plus saisissantes.

L'intention du Comité organisateur était que toute l'électricité utilisée par les installations olympiques et les participants aux Jeux de 2004 soit générée par des sources renouvelables. Dans les faits, la production et la distribution d'énergie propre y ont été quasi nulles. En ce qui concerne l'énergie solaire, aucune cellule photovoltaïque n'a été installée dans le Village olympique. Il en a été de même des systèmes solaires thermiques, que ce soit pour l'approvisionnement en eau chaude ou la climatisation solaire.

Transport naval dangereux

Paris (France), 3 septembre 2004 – Greenpeace signale le départ de deux cargos nucléaires armés britanniques, qui doivent traverser l'océan Atlantique afin de charger une cargaison de plutonium dans le port militaire de Charleston, en Caroline du Sud, pour le transporter ensuite à Cherbourg, en France. Le *Pacific Pintail* et le *Pacific Teal* transporteront environ 140 kg de plutonium, soit de quoi fabriquer entre 25 et 40 armes atomiques.

Ce plutonium provient des stocks excédentaires du programme d'armement nucléaire des États-Unis. Il est destiné à la fabrication d'un combustible nucléaire expérimental, le Mox, dans les installations du groupe AREVA-COGEMA. Le combustible au plutonium doit ensuite retourner dès l'année prochaine aux États-Unis pour être mis à l'essai dans le réacteur nucléaire de Catawba, en Caroline du Sud.

Greenpeace mène campagne depuis dix ans pour obtenir que le plutonium soit considéré comme un déchet nucléaire.

Pour en savoir plus :
www.stop-plutonium.org

